

Motion N° 1414

Renforcer le développement du solaire thermique dans le canton Pauline Godat (Verts)

Le chauffage des bâtiments est la deuxième source d'émissions de gaz à effets de serre en Suisse, avec 30% des émissions pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. C'est donc un domaine à traiter en priorité pour améliorer notre bilan carbone.

Ces dernières années, ce sont surtout des pompes à chaleur et des chaudières à pellets qui ont été installées. Les sondes géothermiques privées, les chaudières à bûches et le biogaz ne représentent qu'une petite partie des nouvelles installations. Le solaire thermique, connu depuis longtemps et qui présente un bilan thermique favorable, voit le nombre de nouvelles installations reculer depuis 2012, souffrant de la concurrence d'autres sources d'énergie renouvelable comme le solaire photovoltaïque.

Le 17 octobre dernier, le conseiller fédéral Guy Parmelin annonçait une possible pénurie d'électricité dès 2025 en raison de l'absence d'accord sur l'électricité avec l'UE. Le solaire thermique, qui a le grand avantage de n'utiliser qu'une infime quantité d'électricité pour produire de la chaleur renouvelable, mériterait d'être davantage développé pour sécuriser l'approvisionnement en chaleur de la Suisse. Ce mode de production « low tech » présente également des avantages non négligeables du point de vue des ressources qu'il nécessite. Il est composé de matériaux abondants (cuivre) et ses systèmes, relativement simples à réparer, ont une durée de vie de plusieurs décennies.

L'installation de panneaux solaires thermiques est de plus particulièrement intéressante en complément d'un chauffage à bois bûches ou pellets, ressources disponibles dans notre région, mais néanmoins limitées. Le solaire thermique permet d'en limiter l'utilisation.

Parmi les recommandations de Swissolar[1] pour la stratégie énergétique 2050, l'encouragement et la promotion des systèmes combinés solaire thermique – bois, et la formation des chauffagistes dans ces technologies figurent en bonne place.

Sur la base des éléments développés ci-dessus, nous demandons au Gouvernement de prendre toutes les mesures utiles à la promotion du solaire thermique comme énergie renouvelable dans le chauffage des bâtiments.

[1] L'association des professionnels de l'énergie solaire en Suisse

Pauline Godat (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)

- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Intervention déposée officiellement le 16 février 2022

Documents annexés

• 2022-02-17_08-24-06-736.pdf





Parlement jurassien Groupe Vert·es et CS-POP

Motion n° 1414

Renforcer le développement du solaire thermique dans le canton

Le chauffage des bâtiments est la deuxième source d'émissions de gaz à effets de serre en Suisse, avec 30% des émissions pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. C'est donc un domaine à traiter en priorité pour améliorer notre bilan carbone.

Ces dernières années, ce sont surtout des pompes à chaleur et des chaudières à pellets qui ont été installées. Les sondes géothermiques privées, les chaudières à bûches et le biogaz ne représentent qu'une petite partie des nouvelles installations. Le solaire thermique, connu depuis longtemps et qui présente un bilan thermique favorable, voit le nombre de nouvelles installations reculer depuis 2012, souffrant de la concurrence d'autres sources d'énergie renouvelable comme le solaire photovoltaïque.

Le 17 octobre dernier, le conseiller fédéral Guy Parmelin annonçait une possible pénurie d'électricité dès 2025 en raison de l'absence d'accord sur l'électricité avec l'UE. Le solaire thermique, qui a le grand avantage de n'utiliser qu'une infime quantité d'électricité pour produire de la chaleur renouvelable, mériterait d'être davantage développé pour sécuriser l'approvisionnement en chaleur de la Suisse. Ce mode de production « low tech » présente également des avantages non négligeables du point de vue des ressources qu'il nécessite. Il est composé de matériaux abondants (cuivre) et ses systèmes, relativement simples à réparer, ont une durée de vie de plusieurs décennies.

L'installation de panneaux solaires thermiques est de plus particulièrement intéressante en complément d'un chauffage à bois bûches ou pellets, ressources disponibles dans notre région, mais néanmoins limitées. Le solaire thermique permet d'en limiter l'utilisation.

Parmi les recommandations de Swissolar¹ pour la stratégie énergétique 2050, l'encouragement et la promotion des systèmes combinés solaire thermique — bois, et la formation des chauffagistes dans ces technologies figurent en bonne place.

Sur la base des éléments développés ci-dessus, nous demandons au Gouvernement de prendre toutes les mesures utiles à la promotion du solaire thermique comme énergie renouvelable dans le chauffage des bâtiments.

Delémont, le 16.02.2022

Groupe Vert⋅es et CS-POP Pauline Godat



Cosignataires en annexe.

¹ L'association des professionnels de l'énergie solaire en Suisse

Cosignataires

Christelle Baconat

Philippe Bassin

Raphaël Breuleux

Sonia Burri-Schmassmann

Ivan Godat

Baptiste Laville

Rémy Meury

Céline Robert-Charrue Linder

Charle Clude

Magali Rohner

Christophe Schaffter

Tania Schindelholz

Hanno Schmid

Roberto Segalla